



Vivre à Arbin



Conseil Municipal

Réunions du Conseil

Lettre n°2.

Bien cher Albinus,

Dans cette deuxième correspondance je souhaite t'informer des premières décisions prises dans « la foulée » des élections du 9 mars. Comme le précise la loi la première mission des conseillers élus est de se réunir afin de procéder à l'élection du Maire, des adjoints, puis de constituer les Commissions.

Sans surprise le Maire sortant Carlo APPRATTI a été réélu.

Quatre adjoints au lieu de trois précédemment ont été élus à ses côtés mais que des hommes ! Et les femmes alors, en sont-elles indignes ?

Comme moi tu dois te poser la question : « Pourquoi un adjoint de plus ? Qu'est ce qui justifie ce poste supplémentaire ? D'autant que la création des Communautés de Communes est censée alléger les Communes de certaines tâches »... Cela représente quand même plus de **3 700€** d'indemnités qu'on va payer chaque année, soit **22 280€** sur la mandature. A Arbin, tu vois, au lieu de faire des économies on épaissit le fameux millefeuille des dépenses. Pourtant, souviens-toi de l'éminent candidat de la liste APPRATTI, qui va d'ailleurs être élu adjoint. N'a-t-il pas déclaré en séance publique : « *Ne croyez pas ce que vous raconte la liste adverse, il n'est pas possible de faire des économies car le budget de la Commune est très serré, et notre gestion est rigoureuse* » Belles paroles ! Mais voilà, la réalité c'est que la première décision du Conseil aura été d'augmenter de **12%** les indemnités d'élus ! J'sais pas ce que t'en penses, moi pour ma part, je mets ça sur le compte d'une « omission transparente »

Six commissions ont été créées : Finances, Urbanisme ZAC, Travaux, Ecole et Entretien des Bâtiments Communaux, Vie Associative Relations Extérieures et Communication et Appel d'offres. Les dames occupent 17 sièges et 32 sont attribués à ces messieurs. Tu me diras on retrouve à peu près la même proportion qu'au sein du Conseil : 2/3 d'hommes pour 1/3 de femmes.

Qu'en penser ? Misogynie ou manque de compétences ?

A moins que ce ne soit tout simplement une question de disponibilité ? Là par contre c'est plus embêtant pour le fonctionnement et la gestion de la Commune.

Pourtant dans sa lettre de campagne du 26 février 2008 la liste ARBIN EN MOUVEMENT ne disait-elle pas : « *De nombreuses personnes voulaient se joindre à notre équipe. Malheureusement nous ne pouvons être que 15 sur la liste.* »

Mais s'il y avait pléthore pourquoi ne pas avoir retenu plus de femmes ? Pourquoi ne pas donner aux femmes élues plus de responsabilités ? Je n'ose même pas penser qu'il s'agit d'un problème de capacités !

La gestion communale ne serait-elle donc qu'une affaire d'hommes ?

Je te laisse méditer sur ce sujet qui n'est pas aussi futile que certains le pensent... A bientôt.

Ton ami Nicolas